été faite à un entrepositaire et les objets pris en charge à son compte.

Art. 23. — Les objets amenés aux foires et marchés sont assujettis à toutes les formalités du transit.

Tout quatre heures après le délai fixé par l'article 21, ou après l'expiration des foires et marchés, les droits consignés seront définitivement acquis à l'octroi, s'il n'a pas été justifié de la sortie des objets.

Art. 24. — Les voitures et transports militaires chargés d'objets assujettis aux droits sont soumis aux règles ci-dessus prescrites pour le transit et le passe-debout (art. 10 de l'ordonnance du 9 décembre 1814). Toutefois, dans le cas où l'emploi de ces formalités pourrait apporter un retard préjudiciable, les préposés se bornent à surveiller ou escorter le convoi.

Art. 25. — Les diligences, fourgons, fiacres, cabriolets et autres véhicules de luxe sont soumis aux visites aux préposés de l'octroi.

Il en est de même des voitures particulières suspectées par non suspectées.

Le refus de souffrir la visite ou d'arrêter pour la visiter, sera réprimé opposition à l'exercice des fonctions des préposés de l'octroi, et punit comme telle.

Art. 26. — Les individus voyageant à pied ou à cheval ne pourront être arrêtés, questionnés ou visités sur leur personne, ni à raison de leurs effets.

Tout acte contraire à la présente disposition sera réputé acte de violence, et les préposés qui s'en rendraient coupables seront poursuivis et punis conformément et punis des peines prononcées par les lois.

Tout individu soupçonné de faire la fraude à la faveur de cette exception pourra être conduit devant un officier ou devant le Maire, pour y être fouillé et la visite de son effets autorisée, s'il y a lieu.

Art. 27. — Les courriers ne pourront être arrêtés à leur passage, sous prétexte de la perquisition; mais ils seront tenus d'acquitter les droits sur les objets soumis à l'octroi qu'ils introduisent pour être consommés dans la banlieue; et cet effet, les préposés de l'octroi seront autorisés à assister au déchargement des malles.

§ IV. — Des bestiaux entretenus dans le rayon de l'octroi.

Art. 28. — Les propriétaires des bestiaux entretenus dans le rayon de l'octroi devront faire leur déclaration au bureau. Il leur sera délivré un permis, de circulation indiquant le nombre, de l'espèce et de l'âge des animaux, affecté à la sortie et à la rentrée de ces animaux. Ceux qui seraient trouvés au-delà du nombre fixé par le permis, et sans déclaration préalable, seront saisis.

Art. 29. — Les propriétaires des bestiaux dont il n'aura souffert aucune visites et exercices des préposés de l'octroi dans leurs étables et bergeries, il sera fait inventaire de leurs bestiaux, lequel sera suivi de recensements aux époques déterminées par le Maire.

Art. 30. — Ils sont aussi tenus de déclarer d'avance le nombre et l'espèce des animaux qu'ils livreront aux bouchers et charcutiers, ceux qu'ils feront venir du dehors pour les remplacer, et ceux qu'ils abattront pour leur consommation personnelle.

Ils déclareront également toute diminution ou augmentation dans le nombre de leur bestiaux, et pour quelque cause que ce soit.

Art. 31. — Les bestiaux morts naturellement, ou exportés hors de la commune, ne sont passibles d'aucun droit. Il sera fait déclaration des premiers dans le jour de la mort, et des seconds préalablement à leur exportation.

Ces déclarations seront vérifiées par les préposés. A l'époque des recensements, les propriétaires seront tenus d'acquitter les droits pour les bestiaux reconnus manquants à leur charge.

§ V. — Entrepôt à domicile des objets non soumis aux droits du Trésor

Art. 32. — Les propriétaires et commerçants sont en jouissance de leur qualité, à tous à recevoir chez eux des leurs magasins, à titre d'entrepôt et sans acquittement préalable des droits, les marchandises soumises à l'octroi.

Les admissions à la qualité d'entrepositaire seront prononcées par le Maire. Toutes les contestations qui s'élèveraient relativement à l'admission au bénéfice de l'entrepôt seront portées devant le Maire, qui prononcera, sauf recours.

A suivre.

Une conférence à l'Hippodrome. — *L'Union catholique de Roubaix*, a tenu mardi soir une importante réunion dans laquelle il a été décidé que une grande conférence privée aurait lieu le dimanche 15 janvier à 4 heures à l'Hippodrome.

La conférencier sera le chanoine Margerin, curé de Fourmies, qui traitera de la liberté de l'en-seignement.

Les dames seront, paraît-il, admises à cette conférence.

Accident. — Un petit gamin de trois ans et demie, Germain Vandevelde a été victime hier soir, par son imprudence, d'un accident qui pourrait avoir des suites graves.

Ses parents qui habitent rue de l'Alouette, sour Parvaque, venaient de le mettre au lit et le croyant endormi étaient redescendus au rez-de-chaussée.

Tout à coup on entendit le bruit d'une chute dans l'escalier, on accourut immédiat et on trouva le pauvre petit la tête contre terre.

Il reçut les soins d'un médecin qui constata une plaie grave au bras droit. Il a été transporté d'urgence hier à l'hôpital.

Exposition de pigeons. — Ainsi que nous l'avons annoncé une Exposition de pigeons de fantaisie a eu lieu dimanche dernier au siège de la société l'Etoile du Nord, chez M. Emile Mutom, 47, rue Blanchemaille.

Dès l'ouverture et jusqu'à une heure assez avancée de la journée, les amateurs, en grand nombre, n'ont cessé de s'y rendre pour admirer la belle collection des pigeons de M. Richardson, mis obligeamment à la disposition de la société.

Par une délicate attention et pour donner plus d'éclat, M. Edmond Boele, membre du cercle « Union » avait de son côté envoyé à la Société une collection de pigeons voyageurs de toute beauté.

Plus d'un amateur en se retirant faisaient des vœux pour que que de pareilles (plumes) sujets se eut leur propriété.

Car avec de tels éléments, tout fait prévoir qu'il sera terrible dans les concours futurs.

En somme, grand succès pour les exposants et bonne journée pour les colombophiles.

La société a l'honneur de porter à la connaissance de MM. les amateurs, qu'une seconde Exposition aura lieu dimanche prochain.

Nul doute qu'elle sera aussi suivie que la première, car l'exposant est M. Emile Mutom, très réputé dans le monde colombophile.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

5, rue du Château, 5

SÉANCES DES 7 ET 8 JANVIER

Versements					
Roubaix, Samedi	118 dép.	dont 18 nouv.		19.868	»
Id. Dim.	237	»	48	—	40.968
Lannoy —	48	»	6	—	7.696
Croix —	19	»	3	—	3.660
Wattrelos —	45	»	2	—	6.838
Totaux	456	76			78.794
Remboursements					
Roubaix, Samedi	120 remboursem.				43.603 14
Id. Dimanche	44	—			10.116 73
Lannoy —	19	—			3.989 01
Croix —	4	—			345 »
Wattrelos —	2	—			430 »
Totaux	199				58.368 88

Les opérations du mois de janvier sont suivies :

A Roubaix, par MM. J. Dimanche-Wibaux, Eloy Requilbert, directeurs; MM. Henri Hoffmann et L. Wibaux-Florin, directeurs-adjoints. — A Lannoy, par M. Léonard Deffrennes. — A Croix, par MM. Eugène Cheu et Louis Lepers. — A Wattrelos, par MM. Abel Hazebrouck et Charles Maillatre.

Ordre du service : La caisse est ouverte pour les versements ainsi que les opérations de remboursements, les dimanches de 9 à 11 heures, les mercredis de 2 à 3 heures 1/2. Les remboursements ont lieu, les dimanches à 11 heures 1/2, les samedis à 10 heures 1/2, 8 jours après la demande.

La Caisse sera ouverte les dimanches 25 décembre et 1er janvier 1893, à l'occasion des fêtes de Noël et du 1er de l'an.

Le caissier : FARMONT.

Concert de bienfaisance. — L'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole du Moulin, organise pour le dimanche 22 janvier avec le gracieux concours de *La Club Fourchettes*, un concert suivi de bal, au profit des élèves nécessiteux de l'école du Moulin.

Le programme qui sera arrêté dans quelques jours promet d'être très attrayant et non-seulement les amis de l'école seront ravis par les jouissances qui pleinement atteint et la recette très fructueuse.

Cette recette permettra à l'Association du Moulin, de donner aux enfants pauvres de cette école quelques vêtements dont ils ont bien besoin par cet hiver rigoureux.

Mœurs faits. — Une Lilloise, Virginie H..., demeurant à St-Maurice, rue du Bois, est venue étant ivre faire du bruit devant la maison de son beau frère M. Julien D..., boulier et d'Estaillun.

Procès-verbal a été dressé contre elle.

Le meilleur Etat

Vrai, là, j'aimerais pas d'être nommé ministre : On met, à bas, en me traitant de cuistre. J'aimerais mieux cent fois de devenir Vizinier, Pour être aimé, vrai, bien du monde entier.

Jules Boirot, au créateur du Congo.

TOURCOING

L'étuve à désinfection de l'Hôtel-Dieu. — Nous avons invité il y a quelques jours, l'avis de M. le maire de Tourcoing, portant à la connaissance de ses concitoyens, la création du service de désinfection de l'Hôtel-Dieu.

L'étuve a fonctionné hier pour la première fois.

Nous nous sommes rendus à cette occasion, à l'Hôtel-Dieu, pour constater l'opération de désinfection. Voici en quoi elle consiste :

Dans une salle est établie une petite chaudière verticale tubulaire, généralement de vapeur ; puis l'étuve, cylindre de 1 m.50 environ de diamètre sur trois de longueur. Dans le cylindre glisse sur des rails un chariot à compartiments où se placent les objets à désinfecter.

Le chargement de l'étuve se fait par l'un des côtés donnant dans une salle contiguë. Le chargement opéré et la porte dûment refermée au moyen de quatre clefs à vis, l'opération commence.

On introduit d'abord de la vapeur à la pression de 3 k log, pendant environ 5 minutes.

On laisse échapper cette vapeur et l'on fait passer ensuite de la vapeur sèche dans les tuyaux qui garnissent l'intérieur de l'étuve.

Une deuxième introduction de vapeur a lieu, puis une troisième toujours à intervalle régulier. Le séchage définitif s'opère en suite par la circulation de vapeur sèche avec la porte légèrement entr'ouverte.

Les objets soumis à cette opération sont retirés du côté opposé à celui par où on les a introduits. Les linges, matelas traversins, oreillers sortent gonflés comme s'ils venaient d'être battus à neuf.

L'opération dure en tout quarante minutes.

Les microbes ne doivent plus exister après ce passage à la chaudière à une température de 120 degrés environ, ou alors c'est qu'ils ont la vie dure.

L'étuve est du système de MM. Geneste et Herscher, ingénieurs sanitaires à Paris. Elle a coûté, mise en place, 7.000 fr.

Cheval emporté. — Mardi soir, vers 9 heures, M. Tersin, boucher, se trouvait au Pont-de-Neuville avec sa voiture qu'il avait laissée en station devant une maison.

Au moment où il s'apprêtait à remonter, le cheval prit peur et s'emballa. M. Tersin tomba et se blessa légèrement aux mains.

L'animal emporté descendit toute la rue de Gand, jusqu'à la rue St-Jacques à une vitesse effrayante. En face de chez M. Ségard l'un des jeux qui se trouvait soulevé s'engagea dans les rails du tramway, et le cheval s'abattit un peu plus loin.

Heureusement aucun accident ne s'est produit sur ce long parcours.

La fraude. — Le brigadier des douanes, François Mahieu et le préposé Jossen de la brigade de Neuville, ont arrêté la nuit dernière dans la plaine Vandenbergue, le gênc Anc aux, demeurant à Armentières, porteur de 60,000 allumettes de fraude, valeur 60 fr.

Feu de cheminée à l'Hôtel-de-Ville. — Hier vers 8 heures du matin, un feu de cheminée s'est produit à l'Hôtel-de-Ville.

M. l'abbé Bouillet qui se trouvait à Saint-Christophe accourut en toute hâte pour donner l'alarme.

Des agents sont montés sur la toiture de l'édifice. Il n'est résulté qu'une bonne chôse de ce feu, c'est que la cheminée s'est trouvée ramonée à fond.

CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING

Séances des 8 et 9 Janvier 1892

Détail des opérations de la caisse mère et des succursales

Tourcoing.	291	déposants	dont 26	nouv.	5.638
Blanc-Seau.	1	—	0	—	1.575 »
Croix-Rouge	3	—	3	—	2.970 »
Halluin.	3	—	0	—	300 »
Linselles	6	—	2	—	4.530 »
Roncq.	1	—	0	—	1.510 »
Bondues	10	—	0	—	4.200 »
Bousbecque.	5	—	0	—	880 »
Pérwelz.	7	—	1	—	2.190 »
Mouveaux.	6	—	0	—	1.748 »
Totaux.	287		45		71.891 »
Tourcoing.	594	remb.	dont 27	nouv.	88.136 84
Blanc-Seau.	1	—	0	—	60 »
Croix-Rouge	3	—	0	—	2.970 »
Halluin.	3	—	0	—	4.200 »
Linselles	6	—	0	—	» »
Roncq.	1	—	0	—	5.357 28
Bondues.	8	—	0	—	1.410 46
Bousbecque.	»	—	0	—	» »
Pérwelz.	»	—	0	—	» »
Mouveaux.	»	—	0	—	» »
	612		28		100.154 58

Administrateurs de service pendant le mois de Janvier :

A Tourcoing : MM. E. Desseaux, E. Deconninck F. Dervaux — Au Blanc-Seau, MM. Cauchteux. — A la Croix-Rouge, A. Wagrom — A Halluin, L. Opin. — A Linselles, J. Gonzyn An — A Roncq, J. Menestier. — A Bondues, Délefortrie — A Bousbecque, L. Dalle — A Neuville, Cau-Caret » — A Mouveaux, J.-B Lepers.

Les salles d'attente sont ouvertes une demi-heure avant celle fixée pour les opérations qui se font toutes simultanément.

Avis. — Les séances des 26 décembre et 2 janvier n'auront pas lieu.

Le Caissier,
L. LEROY.

LE NORD

Un assassinat à Landrecies

Lundi 9 courant, M. Manesse Victor, âgé d'environ 40 ans, cultivateur à Happlecarbe, hameau et commune de Landrecies, était allé : Pommeroeul, commune située à 8 kilomètres de chez lui.

Il avait donné une hache à réparer dans cette commune et allait la rechercher.

A son retour, dans la soirée, il fut assailli par un ou plusieurs scélérats, presqu'à la sortie du bois Lévêque, à environ 1000 mètres de chez lui.

Frappé d'abord avec les mains et les pieds, les assassins se sont ensuite emparés de sa hache et lui ont cet ensuite plusieurs coups sur la tête jusqu'à ce qu'il ne donnât plus signe de vie.

Le lendemain matin, des passants trouvèrent dans le fossé qui borde la route, le cadavre de l'infortuné Manesse.

Le Lieutenant de Cambrai est descendu hier sur les lieux.

La victime était un honnête homme et un travailleur.

Une arrestation, peut être deux, ont du être opérées hier.

DOUAI

Accidents. — M. Au-une Bathias, 56 ans, journalier à Sin-le-Noble, a eu la jambe brisée par une botte de foin.

— M. Dhainaut, ouvrier mouleur chez M. Martin-Pinchart, est tombé l'avant-bras droit en faisant une chute de 4 mètres.

DUNKERQUE

Arrestations. — Clasys, 32 ans et Fleuryuck, 26 ans, ont été arrêtés sous l'inculpation de vol de charbon sur le quai.

Bergues. — Un procès-verbal a été dressé à Ma hilde V..., qui s'est emparée d'une couverture de laine appartenant à Jean Bodelogue, 60 ans.

St-Georges. — Un voleur inconnu a pénétré par la fenêtre chez M. Swoertetaers et a pris dans un meuble 15 francs sur 150.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Deux hommes asphyxiés à Ligny

La petite commune de Ligny-Tilloy vient d'être le théâtre d'un drôle triste événement.

Deux colliers, M. Romain Bodelogue, 60 ans et son fils âgé de 24 ans, avaient fait cuire une fournée de pain et avaient mis les braises qui étaient dans une marmite qu'ils avaient fermée, dans de dépo de pain dans la chambre à coucher.

Le lendemain matin on retrouvait le cadavre du père encore chaud et le fils sans cons tnance. Des voisins intelligents ont rappelé ce dernier à la vie. Il est aujourd'hui hors de danger.

BOULOGNE-SUR-MER

Le parricide Gressier

Si l'on en croit la rumeur publique, la décapitation de Gressier ne saurait plus tarder, et l'on dit même que cette lugubre opération pourrait bien avoir lieu très prochainement.

En tout état de cause, on croit savoir qu'elle aura lieu avant le jour du franc-marché prochain, jour du tirage au sort, afin que qui ne soit forcé de procéder au tirage du numéro de ce malheureux dont l'exécution ne semble faire de doute pour personne.

Car c'est tout une question à Flennes que le tirage au sort du Conscrit.

M. le maire de Flennes qui a eu le pénible devoir de retracer les mauvais antécédents de Gressier, se récuse, arguant qu'il ne peut plus maintenant avoir rien de commun avec ce malheureux, surtout en ce qui concerne l'opération du tirage au sort, dans laquelle les officiers de l'état-civil remplacent le père absent.

De sorte que si l'exécution de Gressier n'avait pas lieu avant le 27 janvier, ou, si le condamné s'avait pas obtenu sa grâce, il faudrait en faire tirer son numéro par un gendarme par exemple, ce qui n'est pas légal ou le laisser dans l'urne faute d'un homme de bonne volonté pour le tirer.

SI VOUS TOUSSEZ

PRENEZ DES

PASTILLES GÉRAUDEL

CHRONIQUE INDUSTRIELLE

Industrie houillère

La plupart des familles nisées de notre région possédant des actions dans les Charbonnages du Nord et du Pas-de-Calais, nous donnons le tableau statistique des valeurs des Mines du Pas-de-Calais dont la mise en exploitation est relativement récente :

Charbonnages de	Nombre de actions émises	Nombre de actions vendues par l'Etat	Somme versée par l'Etat	Somme totale versée	Cote officielle des Lille (1)	Dernier revenu
			Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Bruay.	3.000	1.000	1.200.000	13.995	890	»
Bully-Grenay.	18.000	167	3.000.000	3.150	1.120	»
Carvin.	8.945	500	1.272.500	1.430	90	»
Courrières	30.000	85	3.700.000	3.451	705	»
Douges.	1.800	1.000	1.800.000	9.065	375	»
Drocourt.	3.400	1.000	3.400.000	4.900	75	»
Ferfay.	3.900	750	2.925.000	793	35	»
Flécheux	2.000	1.000	2.000.000	375	12	»
Lens.	3.000	300	900.000	27.900	1.100	»
Liévin.	2.000	1.000	2.000.000	11.000	460	»
Meurchin.	4.000	500	2.000.000	4.475	300	»
Marles.	»	»	»	»	»	»
ces 70 0/0	1.500	1.500	2.400.000	18.395	875	»
Marles.	»	»	»	»	»	»
des 30 0/0	600	135	100.000	12.600	790	»
Noeux Vic.	4.000	1.000	4.000.000	18.483	1.000	»
				30.913.360		

On était loin de s'attendre, lors de la mise en exploitation des charbonnages du Pas-de-Calais, à des résultats aussi rémunérateurs que l'on ne rencontre en France que dans l'industrie houillère et qui ont donné lieu à de si grandes fortunes. Si on les eut annoncés au début, si même on n'eut parlé que du quart ou de moitié des chiffres atteints depuis par la plupart des actions qu'on ne savait placer à l'origin, personne n'y eût cru, on eut été traité d'utopiste et pis. Il est vrai que de considérables progrès, dont vont profiter les nouveaux charbonnages, ont été réalisés pendant ces quinze dernières années dans l'art des mines, que la consommation se développe constamment et que nous importons encore annuellement en France pour 150 millions de francs de charbons qu'il serait avantageux de conserver.

Les résultats obtenus sont d'autant plus remarquables que dans le Pas-de-Calais la formation houillère commence à 150 mètres de profondeur qu'on ne traverse que difficilement, lorsque le prélèvement et le maintien des nappes d'eau considérables que cette houille renferme; d'autre part, les charbons dans ce département se vendent, d'après la *Statist. Industrielle* du Ministère des travaux publics, à des prix sensiblement moins élevés comparativement à ceux payés dans d'autres régions où, grâce à de nouveaux chemins de fer, l'écoulement est devenu plus facile et la concurrence moindre. Pour ne citer qu'un exemple, les charbons gras et demi-gras se vendent dans l'Ouest de la France de 24 à 33 fr. en moyenne par tonne, tandis que dans le Pas-de-Calais leur coût est de 14 francs 44 cent.

R. T.

Change et Fonds publics

J. BULTÉ

35, rue Neuve, à ROUBAIX

Achète et vend à forfait au comptant tous titres cotés.

Paie un mois avant leur échéance les coupons dont le cours est officiellement connu.

Renseigné gratuitement sur toutes les valeurs ainsi que sur les tirages français et étrangers.

ORDRES DE BOURSE

Aubade

Venez écouter, ma charmante
Le chant des fleurs qui s'ouvrent au soleil.
Hélas ! le *Mikado*, ce mauvais sauvage
Seul vous captive et vous enchante.

En vente à Roubaix

Chez M. Duhem-Mercier, 31, Grande-Rue et partout. — Fabricant Félix Eydoux, Marseille.

Depuis la guerre je souffrais de violentes douleurs dans les jambes, et malgré tous les remèdes que j'avais employés, les douleurs revenaient toujours avec l'hiver; l'année dernière un ami m'a conseillé l'emploi du St. Jacobs Oil, lui-même étant guéri de douleurs par son emploi, je m'en suis procuré un flacon et l'ai employé. Depuis je n'ai plus ressenti aucune douleur et cependant l'hiver a été des plus rigoureux. J'attribue sincèrement ma guérison à l'emploi de ce remède ; en plus de cela ma femme qui souffrait aussi de douleurs dans le dos s'est guérie avec le même flacon.

BULLAZ, Appareileur,
Rue de l'Ossia, 31, à Puteaux.

PAR CES TEMPS FROIDS ET HUMIDES

Ne prenez d'autre APÉRITIF

QUE L'EXCELLENT

Vin de BANYULS-TRILLES

le meilleur, le plus pur et le plus réconfortable des toniques. Cet apéritif est exceptionnellement recommandé par les célébrités médicales.

Dans tous les cafés. — Exiger l'étiquette sur la bouteille.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 11 Janvier.

Dans son audience d'hier, le tribunal correctionnel a jugé les affaires suivantes

LILLE

Bris de glace. — Ces jours derniers le nommé Léopold Vandemme passait en état complet d'ivresse, sur la rue Nationale. Perdant tout-à-coup l'équilibre, il enfonça dans la vitrine de la maison portant le n° 50 de la dite rue et brisa une glace valant deux cents francs.

Vandemme est condamné à 6 mois de prison et à 50 fr. d'amende.

Outrage aux magistrats. — Pour vol et infraction à un arrêté d'expulsion, le Tribunal condamnait hier à quatre mois de prison le nommé Chair Vinderaupt, de Cormier, comme il regagnait en place dans la « cage » aux détenus, se tourna vers les magistrats et les injuria grossièrement. Ramené aussitôt au banc des prévenus, il s'entêta infliger une nouvelle peine à deux ans de prison, sans confusion avec la précédente.

Procès en diffamation

Le procès en diffamation, intenté par M. Lecocq, juge d'instruction à Pont-à-Marcq, à l'encontre de *La Croix du Nord*, plaidé à l'audience de mercredi 4 janvier, est encore renvoyé à huitaine pour jugement.

* * *

L'action intentée au *Lillois*, encore par M. Lecocq, pour diffamation est remise à huitaine par suite d'indisposition persistante de M. Boyer-Chamard, avocat du *Lillois*.

* * *

Le 26 octobre dernier, M. Castelain, marchand de bestiaux, passant dans une des principales rues d'Haubourdin, rencontra le garde-champêtre et le directeur de l'abattoir de cette commune et à haute voix, leur déclara que la fièvre aphteuse sévissait dans les étables de M. Auguste Pottié et que ce dernier n'en avait pas fait la déclaration à la mairie.

Considérant que cette affirmation mensongère constituait une diffamation, M. Pottié intenta un procès à M. Castelain. L'affaire venait hier devant la correctionnelle.

Me Brackers d'Hugo, qui représente la partie civile pour M. Pottié, déclare ne prendre, en ce qui concerne les dommages et intérêts, M. Castelain.

Après en avoir délibéré le tribunal acquitte le prévenu et condamne la partie civile aux frais et dépens.

— Pour avoir insinué les mêmes diffamations en chaire publique du conseil municipal de Seqmin, M. Montaigne, est traduit en correctionnelle par M. Pottié.

Me Brackers d'Hugo demande également 100 fr. de dommages et intérêts.

M. Gervais, défenseur de Montaigne, prétend que son client a parlé en chaire le 10 février, sans intention de nuire à M. Pottié et par conséquent demande l'acquittement pure et simple.

— Les journaux la *Vraie France* et la *Croix du Nord*, qui ont dans leurs colonnes rapportés les mêmes diffamations à l'encontre de M. Auguste Pottié, étaient appelés, également hier devant le tribunal.

Ces deux affaires seront plaidées à l'audience de mercredi prochain, dix-huit courant.

* * *

Autres condamnations. — Louis Clerot, 4 mois de prison, pour mendicité. — Honoré Horie, 15 jours, pour vol. — Henri Leligeois, 3 mois et 500 fr. d'amende. — Deepoorter, 8 mois et 500 fr. pour fraude.

M. COURANT.

Nouvelle à la Main

Petites annonces d'un nouveau genre :

A MARRIÉ : Jeune fille, 3,000,000 francs de dot et belles espérances; tache dans la famille (le père, ancien député, a voté l'émission du Panama).

Ces sous peu exigeant et ne garantit contre toute poursuite en restitution.

SEULS-MAISON.

Programme des Spectacles et Concerts

Ville de Tourcoing. — Salle des fêtes. Place Lavoisier — Bureaux à 8 h. — Rideau à 8 h. 1/2. — Avril 19 janvier 1893 — Représentation donnée par la troupe d'Opéra-comique du Théâtre de Roubaix, sous la direction de Mme Henri Deschamps, le programme est différent par suite des nappes d'eau considérables que cette houiller renferme; d'autre part, les charbons dans ce département se vendent, d'après la *Statist. Industrielle* du Ministère des travaux publics, à des prix sensiblement moins élevés comparativement à ceux payés dans d'autres régions où, grâce à de nouveaux chemins de fer, l'écoulement est devenu plus facile et la concurrence moindre. Pour ne citer qu'un exemple, les charbons gras et demi-gras se vendent dans l'Ouest de la France de 24 à 33 fr. en moyenne par tonne, tandis que dans le Pas-de-Calais leur coût est de 14 francs 44 cent.

R. T.

TOTO

Opérette nouvelle en 3 actes, par MM. P. Bilhaud et G. Duval, musique de M. Antoine Banès.

1er acte, La Révolte — Les Poimpiers. — 2e acte, Toto-Tata — L'Enlèvement. — 3e acte, Chambre 22 — Tout se découvre.

Grand-Théâtre de Lille. — Bureaux : 7 h. 1/2. Rideau : 8 h. 1/2. — Jeudi 19 janvier : *Les Rancœurs d'Yonne. — Roméo et Juliette.*

PETITE CORRESPONDANCE

L. F. — Si la condamnation remonte à plus de cinq années, vous pouvez pour requérir d'M. le Ministère de la République, une demande de réhabilitation sur timbre, adressée à M. le Ministre de la justice. Nous ne pouvons vous renseigner relativement aux frais de justice, aux pouvoirs d'huissiers, qu'ils sont fixés admis en non-valeurs.

A. M. Croix. — Il vous probablement renvoyé à vous adresser à la préfecture, mais c'est au bureau de recrutement, place aux Moutons que vous devez vous renseigner. A quoi ne pas partir en vertu de la convention franco-belge.

LE FACTEUR.

Etat-civil de Roubaix

Du 11 janvier

Naissances. — Lucien Losfeld, rue d'Alger, cour Georgette Glorieux, Mlle de Dion. — Jean-Baptiste Boyer, Hôtel-Dieu. — Albertine Lamps, Grande-Rue. — Georges Lefebvre, rue du Parc. — Marie Dubois, rue Dentin. — Victor Degouys, rue des Fleurs.

Décès. — Sophie Willequaert, 79 ans veuve Lanoye, rue Delemer, 15. — Jean Bernard, — Jeanne Declercq, 1 an 9 mois, rue Sébastopol. — Louis Vanseignet, 55 ans 3 mois, Hôtel-Dieu. — Rosine Herst, 65 ans, rue Turenne. — Alfred Boussemart, 78 ans 10 mois, Hôtel-Dieu. — Marie Martinchamble, 67 ans 11 mois, rue St-Jean, rue Petites-Sources. — Georgette Krabanaly, 3 mois, rue Tourcoing. — Auguste Sintobin, 56 ans, rue Sainte-Barbe. — Marie Vanspringhem, 11 mois, rue Turcoing. — Victorine Pommelsen, 3 mois, rue Bernard. — Clotaire Vancoppenolle, 40 ans, rue Lefebvre. — Jeanne Decoenet, 38 ans, rue St-Joseph. — Jules Fraile, 10 mois, rue Perche. — Angèle Boyn, 7 mois, rue de l'Epeule.

Mariages. — Entre : Edouard Defrétin, 31 ans, tourneur en bois, rue Pluquet et Marie Hage, 23 ans, tisseuse, impasse Ingouville. — Jean-Baptiste Verroust, 28 ans, boucher, rue des Fossés, et Léonie Cornier, 25 ans, ff us profession, rue Pellart.

Etat-civil de Tourcoing

Du 11 janvier

Naissances — Madeleine Gaerannynck, à Tjeplemette. — Jules Delonckecre, rue Letts — Jeanne Delattre, rue du Blanc. — Julie Demphelin, rue de la Cloche — Charles Leignel, rue Latte — Louis Leclercq, rue Beuque. — Henri Mas, r e Saint-Blaise.

Mariages. — Henri Harem, 24 ans, tisserand, et Maria Suytters, 24 ans, soigneuse — Camille Lorthioia, 26 ans, demeurant et Marie Clibeaux, 26 ans, journalière — J.-B. Vieuse, 47 ans, ouvrier et Virginie Varras, 36 ans, ouvrière.

Décès. — Amélie Desquelles, 49 ans, marchande Blanc-Seau — Aurélie Dujardin, 3 mois, rue du Cour-Joyeux — Calmyn Lutzer, 17 ans, rétiseur, rue Haute-Voie — Albertine Lecomte, 9 mois, Marlière — Léonie Garson, 1 an, rue Mesnisien,

BULLETIN FINANCIER

Paris, 11 janvier.

Le mouvement de reprise qui s'est manifesté hier, continue aujourd'hui.

On a l'impression que le gouvernement en la nécessité de sortir des compromissions et de faire tout son devoir.

Le 3 0/0 s'avance à 96.05.

Le 4 3/0 à 105.30.

La Rente Italienne conserve une bonne allure à 90.17.

L'action de la Banque de France s'inscrit comme hier à 3800.

Le Crédit foncier reste très ferme à 940, le titre a gagné un trimestre de jouissance de 5 francs.

La Banque de Paris continue à progresser à 620 rapportant près de 30 fr. en deux séances.

Nous retrouvons ces changements mais c'est plus mais en excellentes tendances la Société Générale à 465.

Le Crédit Lyonnais à 711.

Le Comptoir National d'Escompte à 470.

L'obligation Berrouin-Dumas-Hurau s'échange aux environs de 200

La Société Générale et le Crédit Lyonnais sollicitent les souscriptions aux obligations de la Compagnie des Bains Salins de la Rouillère à Beauvais qui constituent en placement sur immeubles des plus sérieux avec un intérêt bien rare de 5 0/0 et 3.50 0/0.

Les Chemins Economiques sont à 400.

Ch. HEYMAN et Cie
10, rue du Quatre-Septembre. — Paris.

LE COMPTOIR DE CHANGE

A. Pajot et Ch. Lefebvre

LILLE

Rue Nationale, 62 bis | *6, rue de la Gare, 6*

PAIE tous les coupons français et étrangers dont le taux est officiellement connu

15 jours avant leur échéance

ACHÈTE ET VEND A TERME

tous titres négociables

TITRES CONTRE ESPÈCES

ORDRES DE BOURSE

à Paris, Lille, Bruxelles, etc., avec conditions particulières.

BOURSE DE BRUXELLES

Emp. 4 1/2	102 45	Brux. ctf.	1000	56	37
— 3 0/0	100	Nouv. Ville	1000	—	—
— 2 1/2	62 85	Tourn.	1000	—	—
Amortis 4 0/0	101 10	Tournai	1000	—	—
— 3 0/0	100	Charleroi	1000	—	—
Cr. Com. 4 1/2	116 —				
— 4 0/0	80 —				
— 3 0/0	69 75	Liége.			
— 3 0/0	— —				
Anvers 4 0/0	107 25				
Anv libéré	108 —				

BOURSE DE LILLE

Du 11 janvier

EMPRUNTS (Villes et départements)

Département du Nord, 167. — Lille 1892, 450.

ACTIONS BANQUES ET DIVERSES

Benjamin Delsotte et Cie, a 500 f. p.

FORGES ET MAÎTRES-FONDERIES

Denain et Anzin (n. 500 f. p.) 3.

ACTIONS

Boitly-Gruvez le 1/2 actionné, 25.75. — Cuvinerie de Tourcoing, 200 f. p.). — Escarpelle, 500 f. p.). 2375. — Lens (n 1000 f. p.). 2800. — Marcq-en-Ba. 500 f. p.). 4200. — Vieille Montagne (n. 250 f. p.). 2300.

Pour les valeurs non cotées, nous publierons le tableau paraissant tous les lundis.

Église Gentiale

AU

GOUDRON

Sa supériorité sur les autres bonbons et pectoraux goudronnés a été reconnue par tous ceux qui en ont fait usage.

La boîte : 60 CENTIMES, dans la Pharmacie

Exiger, sur la Boîte qui entoure le flacon, le Nom de Mme L. Ch. en rouge.

Adresser demandes par poste à la pharmacie Le Bœuf, à Bayonne.

ANVERS, 11 janvier

Peignée française de la Plata

En disponible, 1 à 6 balles 1/2 de la Plata en cuir et 37 balles Australie.

Cours

Juin, 0.00 0/0 ; juillet, 0.00 0/0

Peignées allemandes de la Plata

Cours

Février, 4.47 1/2. mars 4.50 0/0, avril 4.52 1/2 mai 4.55 0/0 juin 4.57 1/2 juillet 4.60 0/0, août 4.62 1/2, septembre 4.65 0/0 octobre 4.67 1/2 novembre 4.70 0/0 décembre 4.70 0/0. février 4.47 1/2.

Marché à peine soutenu.

REVUE HEBDOMADAIRE

Température. — Nous avons eu cette semaine deux journées de dégel — Remarque : Le dégel, généralement, est le signe du temps qui s'éclaircit, le repris, dès lundi soir avec un froid vif et plus que jamais intense.

Le changement presque dans le même temps, nous pour être considéré comme très sérieux et durable.

Les jeunes plants saturés d'humidité par la fonte des neiges, qui ont subi cette température, se trouvent actuellement enveloppés par de la glace et vienne un nouveau dégel ou plusieurs dégels successifs, comme il se serait en lieu actuellement, et l'on pourra alors constater les effets que produiront la plupart des champs de céréales, particulièrement ceux qui ont reçu les derniers ensemencements de blé.

Blés indigènes. — Toujours même inactivité dans les affaires, toujours même pénurie dans les ventes. Du reste, les événements qui se déroulent en ce moment et qui intéressent la France, rendent généralement et les affaires en général, il est clair que ce n'est pas la première règle pour les opérations importantes ou de longue haleine et la sécurité, pour le moment, les affaires ne sont pas prêtes à faire, et pas hésiter, soient ou non de nature à les faire.

On cote les blés nouveaux de 20 à 20.75 les 100 k